

# LE FOYER D'HÉBERGEMENT DE MEYMAC

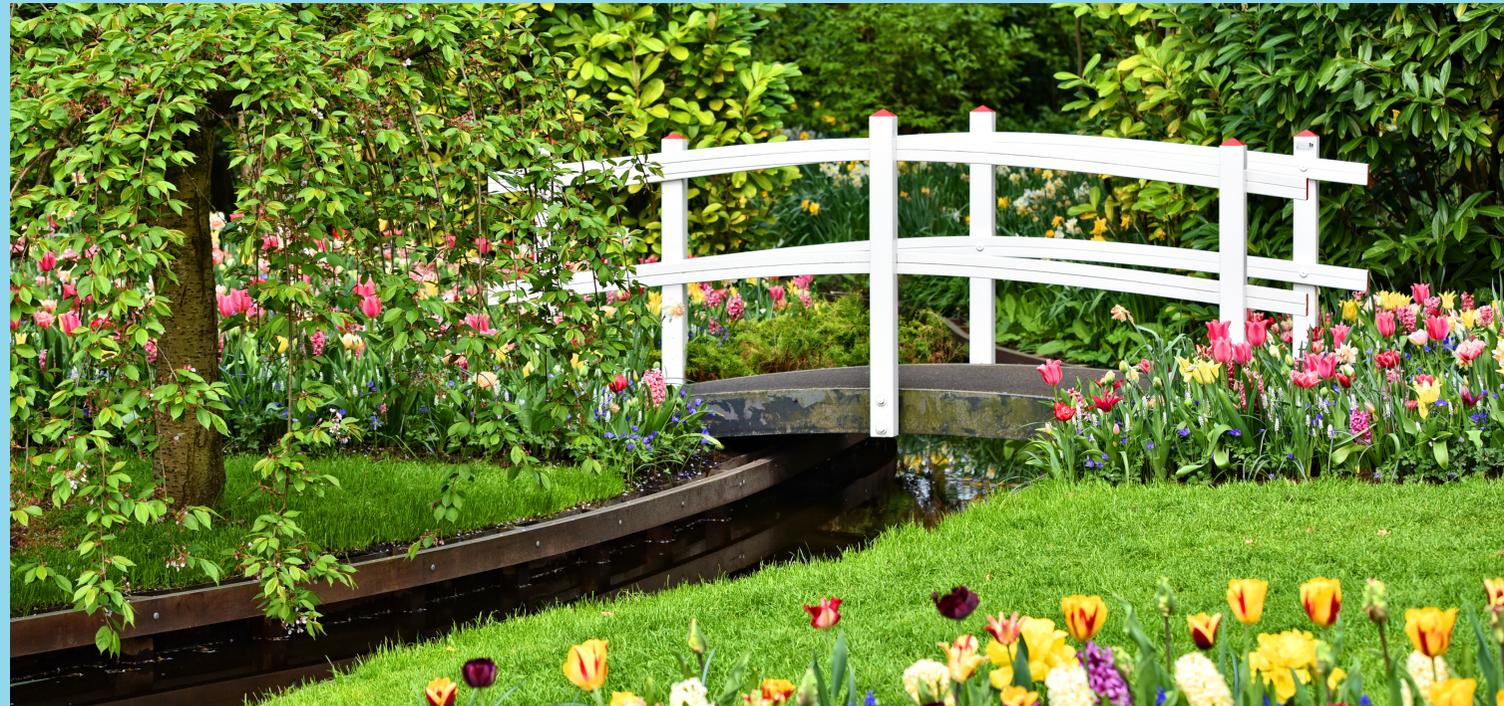
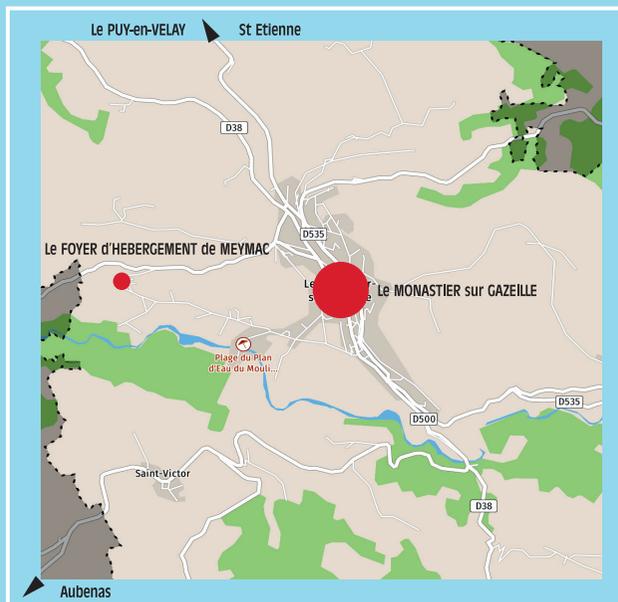
Pôle Handicap Adultes

## PRÉSENTATION

Dans un cadre verdoyant et paisible, le foyer d'hébergement est situé sur la Commune du Monastier-sur-Gazeille, au lieu-dit Meymac.

Sur ce site sont implantés le foyer, l'ESAT et le foyer de vie proposant aussi un accueil de jour.

## PLAN



## CONTACT

**FOYER DE MEYMAC**  
2 passage de l'Ecole Ménagère  
Meymac  
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
TEL 04 71 03 88 90  
MAIL : [foyermeymac@asea43.org](mailto:foyermeymac@asea43.org)



## LES MISSIONS

Le foyer propose un hébergement permanent à 25 personnes travaillant à l'ESAT de Meymac.

Chaque personne dispose d'une chambre individuelle à personnaliser et meubler selon ses souhaits (lit, téléviseur, ordinateur).

**Le site de Meymac permet un accueil dans différents lieux de vie :**

- **Le Mézenc** : 33 chambres en lieu de vie collectif
- **Le Transit** : 4 chambres en colocation
- **Les studios** : 6 logements individuels.

En fonction de l'autonomie de chaque personne, de ses projets et capacités, l'accueil et l'accompagnement s'inscrivent dans un parcours de vie évolutif.

**La personne peut résider en lieu de vie collectif puis en colocation avant de rejoindre un studio. Cette dernière étape peut être un tremplin avant de vivre seul en logement extérieur.**

## L'EQUIPE

La proximité géographique avec le foyer de vie et l'ESAT amène un partage de certaines fonctions.

**35 personnels interviennent dans le fonctionnement du foyer d'hébergement :**

éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, accompagnant éducatif et social, maîtresse de maison, infirmière, psychologue, psychiatre, personnel administratif, agent d'entretien et de maintenance, cuisiniers, cheffe de service, directrice adjointe et directeur.

## LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE REFERENT

Durant le séjour l'accompagnement est personnalisé et adapté aux besoins de chacun. Les objectifs et attentes sont différents selon l'âge, les capacités et les projets.

Chaque personne bénéficie d'un «réfèrent» au sein de l'équipe éducative qui est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet personnalisé. C'est l'interlocuteur privilégié de la personne et de ses proches.

## LES RELATIONS AVEC LES PROCHES

**Les équipes sont très attentives à entretenir des liens réguliers avec les familles :** téléphone, mail, rencontre, réunion de projet personnalisé, Conseil de la Vie sociale (CVS)...

## LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Toute personne adulte en situation de handicap, bénéficiant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées vers un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et un foyer d'hébergement peut prétendre à une admission au foyer de Meymac.

La personne doit signer un CSAT (Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail) en ESAT pour envisager un hébergement au foyer.

Une visite est proposée durant laquelle le dossier d'admission est remis.

Un stage est organisé conjointement au foyer et à l'ESAT.

**Après réception du dossier d'admission et une période de stage validée par l'ESAT et le foyer, l'admission au foyer est prononcée en fonction des places disponibles.**

## LA VALORISATION DES CAPACITES LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

L'objectif des équipes est le maintien des acquis et le développement des compétences dans une dynamique participative.

**En dehors des horaires de travail à l'ESAT, les personnels proposent des activités favorisant :**

- L'autonomie dans un logement,
- L'accès à la culture, au sport et aux loisirs,
- L'ouverture à la citoyenneté,
- Les rencontres avec des personnes extérieures.

## LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Les personnes disposent d'une bonne autonomie dans la gestion de la vie quotidienne : hygiène, habillage, entretien de l'espace personnel, participation aux tâches collectives...